

# Budget *participatif*

*Proposez vos projets,  
la Ville réalise !*



**10 000 €**

**POUR VOS  
IDÉES DE PROJETS  
POUR LA VILLE**

VILLE DE  
**Gagny**  
www.gagny.fr

**2024**

## PROJET N°2024-001

**Intitulé : Espace de révision pour les élèves du supérieur**

**Nombre de personnes impliquées : 2**

**Objectif du projet : réviser dans un espace à la fois dédié et près de chez soi.**

### Descriptif

La ville compte de nombreux étudiants, face à la charge de travail qui peut être conséquente notamment dans des filières comme les CPGE ou la médecine, pouvoir réviser dans un espace à la fois dédié et près de chez soi est un réel avantage.

Les horaires de la bibliothèque étant très contraignants et l'absence de bibliothèque universitaire à proximité mettent encore plus en avant cette nécessité. Il serait idéal d'avoir un emplacement auto-géré par les étudiants avec des horaires d'ouverture souples.

Pour la localisation, une salle aménagée au sein du château de la Maison Blanche, du Marché des Amandiers ou autres.

Concernant les coûts, par exemple dans le cas d'une salle déjà existante, il suffirait d'un budget pour l'aménager afin qu'elle puisse accueillir des étudiants.

### Avantages et Contraintes

Ce projet permettrait aux étudiants :

- De mieux travailler/réviser
- D'augmenter les chances de réussite
- D'échanger entre étudiant

Concernant les contraintes :

- Le coût
- L'emplacement

**ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE**

Etude du projet attribué au service : Jeunesse et Vie Citoyenne

Faisabilité : oui

Avis étayé du service : Le projet est faisable. Cependant, s'il est auto-géré par des étudiants, ces derniers devront se monter en association. Une salle pourrait alors être mise à disposition par la ville.

Nous pouvons l'accompagner à l'ERJ.

Cependant, une analyse doit être faite pour savoir quelle salle à mettre à disposition.

Possibilité au marché des Amandiers lorsque Gagny Université s'installera au Château de Maison Blanche.

Autres services ou prestataires sollicités :

Service des interventions extérieures, service Bâtiments

Estimation durée d'exécution : 2026

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) :

Coût de remise en état éventuelle des locaux mis à disposition.

**Décision : Projet non retenu dans le cadre du  
budget participatif**

Monsieur le Maire propose de répondre au demandeur en l'interrogeant sur sa disposition à impliquer des associations dans le projet et à gérer l'espace existant en soirée. Il a également suggéré d'étendre les horaires d'ouverture de la Gagny Université, étant un lieu d'étude pour les étudiants.

## PROJET N°2024-002

**Intitulé : Bibliothèque vivante et ateliers créatifs**

**Nombre de personnes impliquées : 6+10 bénévoles et partenaires**

**Objectif du projet : promotion de la lecture et de l'amour des livres, rencontres et échanges autour de la littérature, encouragement à la créativité.**

### Descriptif

Activités proposées :

- 1 - Bibliothèque vivante : organisation de séances de lecture à voix haute avec des auteurs locaux
- 2 - Ateliers d'écriture et d'illustration
- 4 - Evènements : concours de lecture, expositions des travaux réalisés lors des ateliers.

### Avantages et Contraintes

AVANTAGES :

- 1- Promotion de la lecture : encourager les enfants à lire davantage, ce qui peut améliorer les compétences en lecture et écriture
- 2 - Renforcement de la communauté : créer des espaces de rencontre, renforçant les liens sociaux entre les habitants
- 3 - Développement de la créativité
- 4 - Accessibilité : les activités sont ouvertes à tous, favorisant l'inclusion et l'accès à la culture pour tous
- 5 - Soutien aux auteurs locaux

CONTRAINTES :

- 1 - Budget limité : il peut être difficile de couvrir tous les coûts si la demande est élevée
- 2 - Logistique : la coordination des différentes activités, la réservation de salle et la gestion des inscriptions peuvent nécessiter beaucoup de temps et d'efforts

3 - Participation : assurer une participation suffisante pour justifier les coûts et les efforts investis peut être incertain.

**ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE**

Etude du projet attribué au service : DACP

Faisabilité : oui

Avis étayé du service : Demande une grosse organisation. A voir avec la programmation de la Médiathèque qui est déjà très chargée.

Autres services ou prestataires sollicités :

Estimation durée d'exécution :

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) :

**Décision : Projet non retenu dans le cadre du budget participatif**

La médiathèque de Gagny propose un programme riche d'ateliers littéraires, incluant des activités en dehors de ses murs.

## PROJET N°2024-003

**Intitulé : à chacun son talent**

**Nombre de personnes impliquées : 20**

**Objectif du projet : divertissement.**

### Descriptif

Organisation d'une scène ouverte permettant d'exprimer son art : chanson, rap, guitare, comédie, humours, peinture, etc. ... Cet évènement permettrait aux participants de relever le défi de réaliser une prestation sur scène. Concernant les participants confirmés, ce serait une occasion de gagner en visibilité et en notoriété grâce à une communication efficace à travers les réseaux sociaux. Est prévu, la présence de "Guest" issus des métiers de la musique et de l'évènementiel, liant divertissement pour le public et opportunités pour les artistes.

### Avantages et Contraintes

Avantages :

- Promotion de la Culture Locale : mise en valeur des talents artistiques locaux et des traditions culturelles.
- Contribution à la préservation du patrimoine culturel.
- Développement Économique : stimulation de l'économie locale par l'augmentation du tourisme et des dépenses dans les commerces locaux.
- Création des opportunités d'emplois temporaires pour l'organisation et la gestion de l'évènement
- Mise en place de partenariats locaux.
- Renforcement de la Cohésion Sociale : Offre une plateforme pour le dialogue et l'interaction entre différentes communautés.
- Encouragement de l'inclusion et de la participation des jeunes et des groupes marginalisés.
- Éducation et Sensibilisation : Sensibilisation du public aux différentes formes d'art et aux enjeux culturels.
- Proposition des ateliers et des activités éducatives pour les enfants et les adultes.
- Initialisation des contrats professionnels par des castings de haute qualité.
- Visibilité et Rayonnement : Augmentation de la visibilité de la région à l'échelle nationale et internationale.
- Attention des médias et des influenceurs culturels.
- Accroissement de la visibilité des artisans et des commerçants locaux par des échanges publicitaires.
- Retex rapide sur des futures carrières possibles.
- Bien-être et Divertissement moments de divertissement et de relaxation pour les participants
- Amélioration du bien-être mental et émotionnel de la communauté.

Contraintes Financières :

- Coût élevé de l'organisation, incluant la logistique, les artistes, la sécurité, etc... .
- Difficulté à obtenir des financements suffisants et des sponsors.
- Logistique et Organisation : Complexité de la coordination de l'événement, incluant la gestion des infrastructures, des transports et des hébergements.
- Risque de retards ou d'imprévus techniques.
- Impact Environnemental : Risques de nuisances sonores et de pollution (déchets, circulation accrue). Nécessité de mettre en place des mesures écologiques pour minimiser l'impact.
- Sécurité : Nécessité d'assurer la sécurité des participants et des artistes car risques de débordements, de violences ou d'accidents.
- Acceptation et Participation : Potentielle réticence de certains habitants à participer ou à soutenir l'événement. Nécessité de garantir une programmation inclusive et diversifiée pour attirer un large public.
- Dépendance aux Conditions Extérieures : Sensibilité aux conditions météorologiques (pour les événements en extérieur) et impacts possibles de facteurs externes tels que des restrictions sanitaires (COVID-19).

**ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE**

Etude du projet attribué au service : DACP

Faisabilité : oui

Avis étayé du service : Beaucoup de contraintes et grosse organisation à mettre en place. Coûts élevés.

Autres services ou prestataires sollicités :

Estimation durée d'exécution :

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) :

**Décision : Projet non retenu dans le cadre du Budget participatif, mais pris en charge par la Ville**

Monsieur le Maire a proposé d'intégrer cette action à la fête de la musique, à condition que les artistes impliqués soient gabiens, et en tenant compte du contenu de leurs productions sur scène.

## PROJET N°2024-004

**Intitulé : vitrines pour expositions**

**Nombre de personnes impliquées : une centaine**

**Objectif du projet : divertissement.**

### Descriptif

Achat de vitrines d'exposition (et particulièrement des vitrines - tables) pour permettre l'organisation d'exposition dans la salle des fêtes, au conservatoire, à la mairie ou dans d'autres lieux municipaux.

### Avantages et Contraintes

- Dans la Salle des Fêtes, il est difficile d'exposer des objets ou des documents dans des conditions de sécurité optimale. L'achat des vitrines permettrait à beaucoup d'associations de présenter leurs œuvres.
- La seule contrainte est de trouver un endroit pour les entreposer. Mais la salle des fêtes pourrait recevoir ces vitrines en permanence, ce qui permettrait de les utiliser lors des diverses manifestations qui s'y déroulent. Ces vitrines-tables pourraient être aisément transportées dans d'autres lieux d'exposition si nécessaire.

ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Etude du projet attribué au service : DACP

Faisabilité : oui

Avis étayé du service : Ne concerne pas que la DACP

Autres services ou prestataires sollicités :

Estimation durée d'exécution :

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) :

**Décision : Projet non retenu dans le cadre du  
budget participatif**

La Ville dispose de vitrines entreposées à la maison Baschet.

## PROJET N°2024-005

**Intitulé : Amis de plantes par tous les temps**

**Nombre de personnes impliquées : entre 10 et 100**

**Objectif du projet : financement et installation d'une serre tunnel au sein de l'association Les Amis des Plantes.**

### Descriptif

Achat et installation d'une serre tunnel d'environ 50m<sup>2</sup>, de matériel de culture et d'irrigation.

### Avantages et Contraintes

Avantages :

- Mai et juin peuvent être froids et pluvieux rendant très difficile voire impossible la culture maraîchère en extérieur.
- Une serre tunnel permettrait aux adhérents de l'association d'assurer la culture de fruits et de légumes quel que soit la météo.
- En hiver et au début du printemps, c'est aussi un espace qui nous permettrait de faire grandir l'activité de Pépinière, avec un volume d'air chaud et un espace optimisé.
- Ce projet pourrait rayonner auprès de tous les habitants de Gagny avec l'organisation de portes ouvertes vente/troc de plantes.
- La montée en niveau de l'activité de Pépinière pourrait aussi permettre des échanges avec les services des espaces verts de la ville, pour la proposition et multiplication de Plantes made in Gagny, pour Gagny.
- En investissant dans des matériaux de qualité, ce nouveau bâti pourrait être utilisé de nombreuses années.
- Augmentation du nombre de nouveaux adhérents)

Contraintes

- L'installation doit être robuste pour supporter les tempêtes, la grêle ou autres intempéries.
- Il faudrait garder des membres de l'association engagés pour l'entretien de la serre et des plantations en son sein.
- Une serre protège de la pluie mais nécessite fatalement un arrosage, c'est pourquoi nous permet d'économiser l'eau et une montée en niveau technique de l'association).

**ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE**

Etude du projet attribué au service : espace public

Faisabilité : oui

Avis étayé du service : Si le service des Espaces verts peut aider dans les besoins nécessaires à la création d'une serre, cela relève toutefois d'une construction. Une étude complète avec les services compétents est nécessaire.

Autres services ou prestataires sollicités : DBAT ou CTM ? Service Urbanisme pour l'établissement déclaration de travaux.

Estimation durée d'exécution : Nécessité d'une définition précise du projet (voir estimation coût) et des accès.

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) : L'estimation faite par le demandeur correspond à la seule fourniture et pose d'une serre à laquelle il faudrait rajouter, ce qui n'est pas estimable en l'état de la demande :

- Le système de ventilation dans la conception de la serre initialement avec ouvertures latérales selon le choix de la serre.
- Le système de récupération des eaux de pluie sur une serre se faisant au sol par un aqua drain se déversant dans une cuve enterrée.

**Décision : Projet non retenu dans le cadre du budget participatif**

Monsieur le Maire propose que l'association demandeuse soit orientée sur une demande de subvention.

## PROJET N°2024-006

**Intitulé : aménagement cyclable**

**Nombre de personnes impliquées : 1**

**Objectif du projet : aménagement/voirie.**

### Descriptif

Installation de point d'attache vélo aux abords des lieux de vie de la ville, place du Souvenir, Commerces, Théâtre André Malraux, Gares (en rénovation depuis peu).

Permettant d'optimiser les déplacements des Gaginiens et l'accessibilité aux services et commerces de la ville, tout en promouvant la transition écologique.

### Avantages et Contraintes

Avantages :

- Promotion des mobilités douces ;
- Accessibilité aux commerces et aux points d'intérêts ;
- Soutien aux commerces de la ville (notamment la boutique de vélo) ;

Contraintes :

- Identifier les lieux pertinents ;
- La pose des attaches génèrerait un désagrément minime ;
- Intégrer la pose des équipements au planning municipal).

**ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE**

Etude du projet attribué au service : espace public

Faisabilité : non

Avis étayé du service : Quelques emplacements de stationnement vélo existants (et + ou - utilisés) à divers endroits : gares, mairie et mairie annexe rue du Chemin de Fer, théâtre, conservatoire, marché des Amandiers, place du souvenir.

Autres lieux d'implantation possibles : place des Fêtes, mairie Annexe Aurélie Salel (voie privée), avenue Jean Jaurès, place du Général de Gaulle, avenue Henri Barbusse côté Montagne Savart, rue Henri Maillard.

Il faut à minima une largeur de 3,5 m pour pouvoir planter les arceaux sur trottoirs (2 m d'emprise du vélo + 1,50 m cheminement piéton) > suivant la largeur du trottoir disponible, la suppression d'un emplacement de stationnement pourrait donc être nécessaire. Plan Local Mobilité lancé par GPGE.

Autres services ou prestataires sollicités : CD93 pour emplacements sur voirie départementale.

Services concernés pour emplacements sur parcelles privées ville

Estimation durée d'exécution : Travaux : 1/2 journée par emplacement. Délai de commande éventuel à prendre en compte.

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) : Pour un emplacement, prévoir 4-5 arceaux vélos, soit 1250 €TTC en section investissement.

**Décision : Projet non retenu dans le cadre  
du budget participatif**

Ce projet fait déjà partie des actions menées par la  
Municipalité.

## PROJET N°2024-007

**Intitulé : passage piéton et sécurisation**

**Nombre de personnes impliquées : 1**

**Objectif du projet : cadre de vie/sécurité**

### Descriptif

Du quartier « rue chemin latéral et allant tour » allant jusqu'à l'École Paul Laguesse, le trajet n'est pas très sécurisé pour les enfants. En effet, il y a peu de passage piéton et de ralentisseurs sachant que c'est un quartier qui comprend pas mal d'enfants et beaucoup de passages routiers. On observe pas mal d'incivilités routières liées à la vitesse, à la double circulation.

Parfois certains conducteurs arrivent à forte allure et sont surpris par des conducteurs venant de sens inverse. Beaucoup de parents accompagnent leur enfant à l'école, car même si l'école est à proximité pour un enfant même un peu plus grand, le chemin n'est pas sûr car il présente beaucoup d'endroits à traverser avec une attention à la circulation routière (environ 5 passages à traverser du quartier à l'école, dont 2 à proximité de l'école déjà bordés). En tant que parent, je ne me sens pas en confiance de laisser mon enfant aller à l'école seul. J'ai trouvé que ce serait une bonne idée de sécuriser le quartier qui s'agrandit en sensibilisant les conducteurs par des panneaux de ralentissement ou autres...

### Avantages et Contraintes

Avantages :

- Protection des enfants et des piétons.
- Limitation d'accident, prévention routière, futur projet de construction d'un collège et de logements donc prévenir les futurs changements liés à la population.).

Contraintes :

- Coûts, étude du dossier, temps, ressources allouées.

**ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE**

Etude du projet attribué au service : espace public

Faisabilité : oui

Avis étayé du service : S'agissant de sécurisation, si des éléments supplémentaires peuvent être apportés, ce sujet peut être étudié et évoqué en commission de voirie. Au vu des éléments exposés, la DTU pourrait être sollicitée pour surveillance et verbalisation.

Autres services ou prestataires sollicités : DTU et Conseil Départemental 93 si aménagement sur A. Briand (entre chemin latéral et école P. Laguesse).

Estimation durée d'exécution :

**Décision : Projet non retenu dans le cadre du  
budget participatif**

Le projet sera confié à la commission voirie afin de garantir la sécurisation de la zone concernée.

## PROJET N°2024-008

**Intitulé : passage piéton lumineux et sécurisant**

**Nombre de personnes impliquées : les membres du Conseil de quartier Grand Centre**

**Objectif du projet : cadre de vie/sécurité**

### Descriptif

Pose de plots led solaires extrêmement résistants (6 par passage) semi-encastés dans la chaussée.

Ce dispositif se déclenche à la tombée du jour.

Dans un premier temps, il nous apparaît important d'effectuer cet aménagement sur deux passages.

### Avantages et Contraintes

L'éclairage lumineux permet de rendre plus visible la zone de passage en attirant l'attention des automobilistes. Il contribue à renforcer la sécurité des usagers, en incitant à lever le pied. L'installation est simple sans travaux de terrassement important, ce qui permet de les installer rapidement et à moindre coût. L'utilisation d'une source d'énergie renouvelable et leur faible consommation énergétique en font une solution écologique et économique.

#### ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Etude du projet attribué au service : espace public

Faisabilité : non

Avis étayé du service : Les PP sont aujourd'hui mis en valeur pour certains avec des éclairages renforcés spécifiques. Ce type de dispositif qui n'existe pas aujourd'hui sur la ville pourrait faire l'objet d'une phase de test avant d'être déployé de manière + large. Coût de mise en œuvre supérieur à la mise en place d'un éclairage spécifique, mais pas de consommation de fluide associée. Risque de fragiliser la voirie car création de points de cisaillement sur le passage des roues de véhicules, ce qui à terme peut entraîner des affaissements.

Autres services ou prestataires sollicités : Entreprise de travaux pour la fourniture et pose des dispositifs.

Estimation durée d'exécution : Travaux : 1/2 journée par PP. Délai de commande éventuel à prendre en compte

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) : Pour 1 PP de 6 m de large, il faut 10 plots LED, soit d'après le chiffrage transmis 3792 €TTC en section d'investissement. Pas de coût énergétique car alimentation solaire.

## **Décision : Projet retenu dans le cadre du budget participatif**

Ce projet a été débattu et soumis à un vote égalitaire lors de la première consultation. Le Maire a suggéré de l'intégrer au Budget Participatif pour évaluer son inclusion dans le budget municipal, en tenant compte des autres sites étudiés.

## PROJET N°2024-009

**Intitulé : spectacle son et lumière**

**Nombre de personnes impliquées : 2**

**Objectif du projet : divertissement**

### Descriptif

Un spectacle son et lumière sur la façade de la mairie de Gagny suivi d'un DJ-Set. Cela permettrait de proposer un spectacle grandiose aux Gabiniens et Gabiniennes.

### Avantages et Contraintes

Avantages :

- Animation pour la communauté : Proposer un événement grandiose peut renforcer le sentiment de communauté parmi les habitants.
- Rassembler les Gabiniens et Gabiniennes autour d'un événement commun et festif.
- Valorisation de la Mairie : Un spectacle son et lumière sur la façade de la Mairie mettrait en valeur l'architecture du bâtiment et pourrait accroître son attrait visuel. Cela pourrait attirer plus de visiteurs et susciter l'intérêt pour le patrimoine local. C'est également une opportunité pour les jeunes talents.
- Attractivité de la ville : Un événement de cette envergure pourrait accroître la notoriété de Gagny, attirant peut-être même des visiteurs des environs. Ce qui pourrait être bénéfique pour les commerces locaux en générant un flux de clients supplémentaires.

Inconvénients :

- Coût et budget : Organiser un spectacle son et lumière, suivi d'un DJ-Set, peut être coûteux. Il faut prendre en compte les dépenses liées aux équipements, à la sécurité, etc...
- Le financement via le budget participatif doit être soigneusement planifié pour éviter de dépasser les prévisions.
- Logistique et sécurité : La gestion de la logistique pour un événement de grande envergure peut être complexe, notamment en ce qui concerne l'installation des équipements, la gestion de la foule et la coordination des différents intervenants
- Assurer la sécurité des participants qui nécessite des mesures appropriées (sécurité sur place, gestion des urgences, etc.).
- Impact sonore : Le bruit généré par le DJ-Set et le spectacle pourrait causer des nuisances sonores pour les riverains.

**ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE**

Etude du projet attribué au service : Fêtes et Cérémonies

Faisabilité : oui

Avis étayé du service : Projet intéressant, qui pourrait être organisé dans le cadre du 14 juillet ou des JEP s'agissant de la mise en valeur du Patrimoine.

Autres services ou prestataires sollicités : Services culturels, services techniques, Communication

Estimation durée d'exécution : 2026.

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.).

**Décision : Projet non retenu dans le cadre du  
budget participatif**

Le projet est déjà intégré aux festivités du 14 juillet.

## PROJET N°2024-010

**Intitulé : La Fabrique des Abbesses où le nid des Abbesses ou l'Oasis des Abbesses**

**Nombre de personnes impliquées : 2**

**Objectif du projet : Communication / Lien social**

### Descriptif

Création d'un tiers lieu, un espace convivial qui permettrait de renforcer le tissu social, de promouvoir l'entraide (beaucoup de personnes âgées dans ce quartier) d'organiser des événements, de proposer des activités pour petits et grands à savoir :

- un club de lecture pour favoriser les échanges intellectuels
- Des tournois de jeux de sociétés entre seniors et plus jeunes (éviter l'isolement)
- un club mangas et d'échanges de livres entre chacun
- Des cours de sophrologie, yoga, marche en plein air, etc...
- Des journées à thèmes
- un atelier des créateurs où chacun pourra partager ses talents artistiques
- Une journée où après-midi rencontre des seniors
- Un programme de mentorat pour connecter les plus âgés avec les plus jeunes du quartier
- Et pour terminer un festival annuel de tous les talents réunis, tournois, jeux etc...

Ce lieu pourrait se situer aux Abbesses où dans un emplacement central du quartier sud de la ville.

### Avantages et Contraintes

- Créer du lien social et une dynamique de quartier
- Promouvoir l'entraide

La contrainte est de trouver le lieu

**ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE**

Etude du projet attribué au service : Fêtes et Cérémonies

Faisabilité : non

Avis étayé du service : La demande porte avant tout sur la création d'un espace dans le quartier des Abbesses. Les activités proposées sont celles que l'on peut retrouver dans les centres sociaux.

Autres services ou prestataires sollicités :

Estimation durée d'exécution :

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) :

**Décision : Projet non retenu dans le cadre du  
budget participatif**

La Ville ne possède pas de locaux pouvant répondre à la demande sur le quartier des abbesses. Toutefois, Monsieur le Maire étudie la possibilité d'animer ce quartier à travers divers évènements.

## PROJET N°2024-011

**Intitulé : Découverte du bénévolat**

**Nombre de personnes impliquées : 1**

**Objectif du projet : Communication / Lien social**

### Descriptif

Les jeunes de 16/18 ans font du bénévolat auprès des associations de la commune en contrepartie d'un bon d'achat valable pour des vêtements ou des livres. Aussi, ces jeunes volontaires participeraient par exemple aux collectes alimentaires de Gagny pet and co, à la distribution de nourriture de l'association un panier pour tous, organiserait un loto pour une association de leur choix et ils rechercheraient eux-mêmes les lots ou bien aideraient dans la création d'un site internet ou de contenus. De plus, un partenariat pourrait être établi avec la librairie Folie d'encre pour avoir une remise par exemple de 5% ainsi cela privilégierait le commerce de proximité. Pour ce qui est des vêtements, il serait bien de trouver aussi un partenariat avec une boutique de proximité qui vendrait des vêtements français, en coton ou lin.

### Avantages et Contraintes

Avantages :

- Aider les associations
- Faire découvrir le bénévolat aux jeunes

Inconvénients

- Mise en place de la communication de ce projet
- Superviser les jeunes bénévoles
- Trouver les associations partenaires

**ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE**

- Etude du projet attribué au service : Jeunesse et Vie Citoyenne
- Faisabilité : oui
- Avis étayé du service : Le service est en réflexion sur la mise en œuvre d'une bourse à destination des étudiants pour les aider financièrement : achat de livres, du matériel requis pour certaines études (coiffure, cuisine...), pc... Cette bourse serait accordée en échange d'heures de bénévolat. Elles peuvent éventuellement se faire au sein du tissu associatif.
- Autres services ou prestataires sollicités : Services Municipaux, tissu associatif, centres socioculturels.
- Estimation durée d'exécution : 2026
- Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) : Coût de la bourse et montant annuel à fixer.

**Décision : Projet non retenu dans le cadre du budget participatif**

Ce projet relève de la vie associative, notamment les Centre socio-culturels.

## **PROJET N°2024-012**

**Intitulé : Le tri des déchets**

**Nombre de personnes impliquées : 1**

**Objectif du projet : plus de moyens pour le tri sélectif**

### **Descriptif**

La ville n'a pas suffisamment de containers pour le tri des déchets plastiques et du papier lors des grands événements organisés par la Ville et par les associations. L'achat de ces types de containers paraît une nécessité. Des campagnes de communication sont mises en place par Grand Paris Grand Est et par le Sycotom pour que les habitants réalisent le tri des déchets mais les associations et les services de la ville ne peuvent pas montrer l'exemple, faute de container.

### **Avantages et Contraintes**

ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Etude du projet attribué au service : Direction des Interventions Techniques

Faisabilité : oui

Avis étayé du service : La Ville dispose déjà d'assez de conteneurs. Monsieur LAIR confond avec l'évacuation des déchets (puisque auparavant le tri des cartons et des emballages n'était pas assuré en déchetterie, ce qui était normal puisqu'en régie nous collectons uniquement des déchets de balayures). La collecte des emballages est assurée par le GPGE. La Ville possède maintenant un tri des emballages en déchetterie. Il sera réclamé une petite dotation en bacs supplémentaires pour nos festivités auprès du GPGE (plus un affichage spécifique ludique au service communication par exemple).

Autres services ou prestataires sollicités : GPGE/ Service Communication pour sticker.

Estimation durée d'exécution : 3 mois

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) : 0€ pour les bacs + prix des stickers éventuellement.

**Décision : Projet non retenu dans le cadre du  
budget participatif**

Monsieur le Maire suggère que la ville fasse une demande de dotation complémentaire de bag et des stickers auprès de GPGE.

## PROJET N°2024-013

**Intitulé : Parcours de Santé**

**Nombre de personnes impliquées : 1**

**Objectif du projet : Divertissement**

### Descriptif

Aménager le parc forestier du bois de l'Etoile qui est très fréquenté. Faire une ouverture côté Jules Guesde pour un grand espace vert ouvert aux habitants (promenade de santé, chiens...). Il y aurait un petit terrain plat pour installer des petits jeux pour les écoles maternelles. Vu le grand espace arboré, il s'agit d'une partie qui laisserait la nature s'épanouir pleinement au centre de Gagny

### Avantages et Contraintes

Avantages : que du plaisir pour les gabiens « petits, grands et chiens. Se trouve dans Gagny et éviterait donc de prendre la voiture pour aller au « croissant vert ».

ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Etude du projet attribué au service : Espace Public

Faisabilité : Non

Avis étayé du service : Le parc forestier du Bois de l'Etoile fait l'objet d'une convention avec Grand Paris Aménagement dans le cadre de la compensation faune/Flore. Le parcours de santé ne pourra être envisagé qu'après leurs travaux. Ouverture côté Jules Guesde : Certaines parcelles n'appartiennent pas à la ville. De plus, des zones à risque sur des anciennes carrières existent encore.

Autres services ou prestataires sollicités :

Estimation durée d'exécution :

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) : Coût de fourniture et pose d'un agrès sportif : entre 5 000 et 7 500 € TTC

Coût fourniture et pose structure jeux enfants (pour une dizaine d'enfants) compris dalle béton et sol souple : 40 000 €TTC

Dépenses de fonctionnement annuelles à prévoir pour contrôles obligatoires et maintenance.

**Décision : Projet non retenu dans le cadre du  
budget participatif**

Le déploiement du parcours de Santé est déjà prévu par la  
Municipalité.

## PROJET N°2024-014

**Intitulé : Installation de racks à vélos et trottinettes couverts dans les écoles**

**Nombre de personnes impliquées : 1**

**Objectif du projet : Aménagement/voirie**

### Descriptif

Installation de racks à vélos et trottinettes couverts au sein même des écoles, dans des zones dédiées de la cour de récréation ou à défaut devant l'entrée principale. Ces installations sont destinées à l'utilisation du personnel scolaire, des élèves et de leurs parents (en fonction de l'emplacement), favorisant une mobilité active et durable tout en garantissant une sécurité maximale.

Détails du projet :

• Emplacements :

a) Option 1 : Dans les cours de récréation des écoles, dans des zones spécifiques et accessibles à proximité des entrées principales.

b) Option 2 : Devant l'entrée principale des écoles pour une accessibilité facile.

• Type de racks :

Racks sécurisés et couverts pour protéger les vélos et trottinettes des intempéries.

• Spécifications techniques :

☐ Racks en métal résistant aux intempéries.

☐ Couverture en polycarbonate pour protéger contre la pluie et la neige.

☐ Capacité : environ 10 à 20 vélos/trottinettes par rack.

☐ Design adapté à l'esthétique de chaque école.

### Avantages et Contraintes

Avantages perçus :

- Sécurité : Les racks situés dans l'enceinte des écoles ou à proximité des entrées principales offrent une sécurité accrue pour les vélos et trottinettes.
- Environnement : Réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution sonore.
- Sécurité routière : Moins de voitures autour des écoles signifie moins de risques d'accidents pour les enfants.
- Santé publique : Encouragement de l'exercice physique régulier pour les enfants et les adultes.
- Économie : Réduction des coûts liés aux transports motorisés (carburant, entretien des véhicules).

- Espace urbain : Dégagement des espaces de stationnement pour les voitures autour des écoles.

Praticité :

- Facilitation de l'accès à l'école pour les familles n'ayant pas de voiture.
- Désengorgement des parkings et des zones de dépose-minute, améliorant ainsi la fluidité du trafic autour des écoles.

Contraintes possibles :

Vandalisme et entretien : Nécessité de prévoir un entretien régulier des racks et des couvertures pour assurer leur durabilité et leur bon fonctionnement. Possibilité de graffitis ou de dégradations, nécessitant des interventions ponctuelles de nettoyage et de réparation.

Utilisation variable : Le taux d'utilisation peut varier en fonction des saisons et des conditions météorologiques.

Espace disponible : Certaines cours de récréation ou zones devant les écoles peuvent avoir des contraintes d'espace pour l'installation des racks.

ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Etude du projet attribué au service : Direction des Interventions Techniques

Faisabilité : oui

Avis étayé du service : Abris trop légers pour une installation dans des écoles.

De plus il faut que les locaux soient fermés pour la sécurité sinon les personnes ne mettent pas les vélos ni trottinettes.

Il faut savoir que des range vélos sont installés à l'intérieur du groupe scolaire Charles Péguy et Jules Ferry et il y a très peu de vélos de stationnés.

Autres services ou prestataires sollicités :

Estimation durée d'exécution : Possibilité d'équiper deux voire trois groupes scolaires par an étant vraiment sûr de l'utilisation car actuellement l'école élémentaire Marius Morin est équipée aussi d'un abri vélos assez grand qui ne sert strictement pas ainsi que les emplacements sur le groupe scolaire Victor Hugo – Lavoisier.

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) : 5000€ par groupe scolaire comprenant la maternelle et l'élémentaire.

Coût fourniture et pose structure jeux enfants (pour une dizaine d'enfants) compris dalle béton et sol souple : 40 000 €TTC

**Décision : Projet non retenu dans le cadre du budget participatif, mais pris en charge par la Ville**

Monsieur le Maire a proposé de continuer à prendre cet acte en régie et de ne pas l'intégrer dans le Budget Participatif.

## PROJET N°2024-015

**Intitulé :** Végétaliser les cours de récréation du groupe scolaire Blaise Pascal

**Nombre de personnes impliquées :** Les parents d'élèves, les élèves, les services municipaux, l'équipe éducative, associations.

**Objectif du projet :** Cadre de vie / sécurité

### Descriptif

Sur le modèle de ce qui est fait au collège avec les cours oasis, végétaliser, déminéraliser les cours d'école. Plusieurs objectifs : créer des espaces rafraîchis plus agréables au quotidien et mieux partagés par tous.

Cela pourrait se concrétiser grâce à des ateliers participatifs pour la conception et pourquoi pas des chantiers participatifs pour la réalisation. Il s'agirait effectivement d'un projet à co construite avec comme préalable concertation pour définir les réalisations puis une phase de réalisation collective.

### Avantages et Contraintes

Avantages : créer des espaces rafraîchis, plus agréables au quotidien et mieux partagés par tous.

ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Etude du projet attribué au service : Direction des Interventions Techniques

Faisabilité : non

Avis étayé du service : les cours du groupe scolaire Blaise Pascal sont très arborées, de plus la cour de maternelle est assez petite.

Autres services ou prestataires sollicités : espaces verts

Estimation durée d'exécution : C'est un projet qui dépend plus du service des espaces verts que de la DIT au niveau de la spécificité.

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) : 5000€ de bois pour création des Pergolas+ 10 000e pour décaisser enrobée (solution non idéale) + aménagement à voir avec EV.

**Décision : Projet non retenu dans le cadre du  
budget participatif**

## PROJET N°2024-016

**Intitulé : Monument place Foch**

**Nombre de personnes impliquées : 1**

**Objectif du projet : Cadre de vie / sécurité**

### Descriptif

Remise en place des anciens obus et des chaînes autour du monument place Foch, qui avaient été donnés à la ville après la guerre de 14-18. Leur réinstallation éviterait aux gens de s'approcher du Monument aux Morts les barrières Vauban qui le protègent en ce moment pourraient être retirées.

### Avantages et Contraintes

Avantage esthétique.

ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Etude du projet attribué au service : Direction des Interventions Techniques

Faisabilité : non

Avis étayé du service : Obus trop lourds sur aménagement de la Place Foch : parking souterrain, trop complexe techniquement pour remettre en œuvre sur ce site.

Autres services ou prestataires sollicités :

Estimation durée d'exécution :

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) :

**Décision : Projet non retenu dans le cadre du  
budget participatif**

Ce projet d'aménagement est déjà prévu par la Municipalité.

## PROJET N°2024-017

**Intitulé : Le basket envahit le centre-ville - Playground de Gagny**

**Nombre de personnes impliquées : 1**

**Objectif du projet : aménagement/voirie**

### Descriptif

La place du Général de Gaulle présente un enquinement et a un impact négatif sur l'image de la ville (stupéfiant, saleté...). Quand on visite Gagny on admire les différents parcs et zones vertes mais l'endroit en question gâche la scène.

C'est pour cela je propose d'implanter un terrain de basket urbain ; dimensions à adapter selon l'espace disponible.

Généralement un terrain de basket mesure 28 mètres de long sur 15 m de large. Ses dimensions peuvent varier selon les fédérations ou les compétitions : un terrain mesure 13 à 15 mètres de large et 22 à 28 mètres de longueur.

### Avantages et Contraintes

Avantages : terrain disponible, endroit attractif, proximité de l'école. L'expérience a donné ses fruits sur plusieurs arrondissements de Paris.

Voici le lien : <https://www.timeout.fr/paris/sport/les-plus-beaux-terrains-de-basket-de-paris>

Contraintes : Sécurité (espace près de la voie publique).

ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Etude du projet attribué au service : Sports

Faisabilité : non

Avis étayé du service : J'attire l'attention sur le fait qu'un terrain de basket sur cette place peut provoquer des nuisances sonores importantes pour les habitants dont les fenêtres donneraient directement sur le terrain (comme Mimoun ou les Peupliers).

Autres services ou prestataires sollicités :

Estimation durée d'exécution :

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) : En fonction du projet :

- deux paniers de basket réglementaires posés 5000€ttc (entre la commande et la pose compter 1 mois)
- Traçage du terrain 1500€ttc (une journée)
- Terrain multisports type city stade 35K€ttc (du marché à la livraison compter minimum 3 mois)

**Décision : Projet non retenu dans le cadre du budget participatif**

## PROJET N°2024-018

**Intitulé : Bancs dans Gagny rue Aristide Briand**

**Nombre de personnes impliquées : 8**

**Objectif du projet : Communication / Lien social**

### Descriptif

Concernant des bancs dans Gagny rue Aristide Briand, il y avait fut un temps un banc juste avant le pont de chemin de fer en partant de la mairie côté gauche qui était très utile et qui a été retiré. Alors que celui-ci ne gênait absolument pas le passage des piétons.... Un autre pourrait être mis au niveau de l'office notariale.

### Avantages et Contraintes

Les personnes âgées pourraient se reposer quand elles font leurs courses car aucun banc hormis sur la place Foch. Pensées à nos aînés qui ne sont pas véhiculés et qui trainent souvent des chariots.

ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Etude du projet attribué au service : Espace Public

Faisabilité : oui

Avis étayé du service : Bancs implantés sur le mail du Chenay en 2023. Sur la rue Aristide Briand au nord des voies ferrées, la faible largeur des trottoirs ne permet pas l'implantation de bancs.

Sur la rue Aristide Briand au sud des voies ferrées, l'implantation de bancs serait possible et les emplacements précis restent à définir (à proximité école, commerce). A noter que l'implantation de bancs peut apporter des nuisances aux riverains (déchets, nuisances nocturnes).

Autres services ou prestataires sollicités : Entreprise de travaux pour la fourniture et pose des dispositifs.

Estimation durée d'exécution : Travaux : 1 journée par banc. Délai de commande éventuel à prendre en compte.

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) : Pour 1 banc, en section investissement :

- Fourniture 1146 €TTC

- Pose 750 € TTC

Soit total 1896 €TTC

**Décision : Projet retenu au titre du budget  
participatif**

## PROJET N°2024-019

**Intitulé : Les repas du cœur**

**Nombre de personnes impliquées : 1**

**Objectif du projet : cadre de vie/sécurité**

### Descriptif

Préparer des plats autour d'un thème choisi (Afrique, Algérie, Chine, Maroc, etc. ...) avec présentation par photos ou diapos du pays concerné. Partage des mœurs et coutumes pour le mieux vivre ensemble.

Lieu au centre Prévert tous les 2 mois.

### Avantages et Contraintes

Apprendre à mieux se connaître dans la convivialité.

La cuisine et une salle existent au centre Prévert.

Le plus compliqué trouver des personnes intéressées et intéressantes.

Budget pour préparation culinaire à trouver.

ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Etude du projet attribué au service : Fêtes et Cérémonies

Faisabilité : oui

Avis étayé du service : Le projet proposé est typique des activités d'un centre social. Celui de Jacques Prévert étant cité, voir avec celui-ci comment il peut être organisé avec eux en fonction des activités déjà existantes et de l'occupation du centre.

Autres services ou prestataires sollicités : Centre social Jacques Prévert.

Estimation durée d'exécution : 2025.

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) :

**Décision : Projet non retenu dans le cadre du  
budget participatif**

Ce type d'action est déjà mis en œuvre par la Municipalité.

## PROJET N°2024-020

**Intitulé : Nature partagée**

**Nombre de personnes impliquées : 1**

**Objectif du projet : communication/lien social**

### Descriptif

Faire des ateliers dans les différents quartiers de la ville sur les plantations, proposer dans les quartiers prioritaires aux enfants de planter eux même un arbuste et expliquer comment en prendre soin au quotidien.

Proposer la construction d'hôtel à insectes soit aux écoles et les disposer dans les cours, soit aux centres de loisirs et les enfants repartent avec chez eux, soit dans les quartiers afin que les habitants puissent en avoir chez eux.

### Avantages et Contraintes

Avantages :

- Initier les plus jeunes à la nature et la biodiversité
- Proposer des activités différentes
- Favoriser la biodiversité ainsi que la nature dans notre ville.

Inconvénients :

- Gestion des enfants
- Mise en place du projet dans différentes structures et emplacements

ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Etude du projet attribué au service : Jeunesse et Vie Citoyenne

Faisabilité : oui

Avis étayé du service : Concernant la partie sur les animations en QPV, elles peuvent se faire en sollicitant une association et / ou les bailleurs. Cette action peut alors être intégrée lors de la fête du Réemploi ou la fête de quartier des centres sociaux. Autres services ou prestataires sollicités : Association spécialisée dans les plantes (jardin des plantes, Ferme Sauvages et Cultivées., Esat de Montguichet...).

Estimation durée d'exécution :

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) : Dossier de subvention pouvant être déposé dans le cadre du Contrat de Ville par le service Jeunesse et Vie Citoyenne. Aide au financement dans le cadre de l'exonération de la TFPB.

**Décision : Projet non retenu dans le cadre du budget participatif, mais pris en charge par la Ville**

Monsieur le Maire a précisé que ce projet n'entraînera aucun coût pour le Budget Participatif. Il a également rappelé la responsabilité des bailleurs et de la Ville de s'engager activement pour sensibiliser les habitants, en particulier ceux des QPV, à l'importance des plantations.

## PROJET N°2024-021

**Intitulé : Faire du Bénévolat pour une aide financière au permis**

**Nombre de personnes impliquées : 1**

**Objectif du projet : communication/lien social**

### Descriptif

Les jeunes effectuent des heures de bénévolat auprès des associations de la commune et en contrepartie une participation financière est apportée pour passer le permis.

### Avantages et Contraintes

Avantages

- Faire découvrir le bénévolat et les associations aux jeunes
- Les jeunes peuvent apporter des idées

Inconvénients

- Trouver les associations qui accepteraient ce partenariat

ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Etude du projet attribué au service : Jeunesse et Vie Citoyenne

Faisabilité : oui

Avis étayé du service : Ce dispositif existe déjà "engagé pour le permis". La seule différence est que les jeunes font des heures dans le cadre des Estivales et des services municipaux).

Estimation durée d'exécution :

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) : Dossier de subvention pouvant être déposé dans le cadre du Contrat de Ville par le service Jeunesse et Vie Citoyenne.

Aide au financement dans le cadre de l'exonération de la TFPB.

**Décision : Projet non retenu dans le cadre du  
budget participatif**

Ce type d'action est déjà mis en œuvre par la Municipalité.

## PROJET N°2024-022

**Intitulé :** Espace partagé - nature/voiture

**Nombre de personnes impliquées :** environ 60 personnes

**Objectif du projet :** aménagement/voirie

### Descriptif

Création d'un alignement d'arbres, allée Eugénie dans la partie entre le boulevard de Saint Dizier et la rue des Sports. La première partie comportait déjà un alignement. Création de places de stationnement à cheval trottoir / voie des deux cotés en remplacement du stationnement alterné. Création de 16 places de stationnement côté impair et de 17 places du côté pair. Actuellement, le nombre de places est de 20 en stationnement alterné. Plantation de 22 arbres côté pair et de 22 arbres côté impair (actuellement il n'y en a aucun). Faisabilité : Actuellement il y a un alignement d'arbres sur la première partie de l'allée Eugénie. Étendre cet alignement sur la deuxième partie est faisable, car les paramètres de la chaussée et du trottoir, ainsi que les installations souterraines (gaz, fibre ...) et aériennes (fils électriques, téléphone) ne diffèrent pas. D'autres part, des places de stationnement des deux côtés de la voie existent depuis longtemps sur l'Allée des sports (prolongation de l'allée Eugénie de margeur de la voie et des trottoirs). Le projet va donner une cohérence et une harmonie esthétique de l'ensemble. Il serait souhaitable pour les mêmes raisons, d'étendre les mêmes dimensions que l'allée Eugénie à l'avenue de la République - parallèle et de même dimension que l'allée Eugénie. L'intérêt : Plus de fraîcheur, d'oxygène et de l'air pur - Plus de facilités de stationnement- Plus de sécurité pour les lycéens grâce au ralentissement de la vitesse du au rétrécissement des voies - Plus de beauté dans la zone urbaine - Plus de biodiversité et surtout plus d'abeilles.

### Avantages et Contraintes

Avantages : création d'une oasis urbaine, lutte contre la surchauffe et la pollution. Création de 11 places de parking supplémentaire. Ralentissement de la circulation sur la voie (il y a souvent des excès de vitesse, car rue large). C'est la route pour de nombreux lycéens pour se rendre à l'école, plus de sécurité. Proposition d'arbre à planter : "Le Paulownia Cet arbre majestueux, qui fleurit abondamment en grappes violettes au printemps à plusieurs avantages : cout à l'achat modéré (un arbre de 2m coute environ 100 €, donc moins de 500€ pour les 44 arbres nécessaires). Du coup pour un cout global de 10.000€ le projet pourrait être étendu à l'Avenue de la République parallèle à l'allée Eugénie, qui tout comme l'Allée Eugénie à des trottoirs larges et conduit les lycéens vers leur lieu d'études. Ainsi y aurait-il une cohérence, ainsi qu'une sécurisation des deux rues contre les excès de vitesse en les rendant plus étroites grave au stationnement à cheval des deux côtés - Croissances très rapide , le paulownia atteint sa taille maximale en 5-7 ans et donc rafraichit et dépollue très vite - Absorption de CO2 10 fois plus élevée qu'un arbre de ville classique - Non allergisant - Rustique et très résistant aux maladies et facile à cultiver - Très florifère ce qui est donc intéressant pour les abeilles. Inconvénients : entretien des arbres, feuilles en automne, éventuel déplacement de canalisation et de câbles.

ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Etude du projet attribué au service : Espace Public

Faisabilité : oui

Avis étayé du service : Concernant les arbres, faisabilité à étudier suivant largeur des trottoirs et présence de réseaux souterrains

Concernant le stationnement, un projet de matérialisation a été proposé aux riverains en 2022, majorité d'avis défavorables, le projet n'a pas été mis en œuvre (cf. courrier n°134)

Autres services ou prestataires sollicités : Entreprise de travaux pour la réalisation des fosses d'arbres

Estimation durée d'exécution : Fosses d'arbres : compter 1 jour par fosse d'arbre

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) : Pour une fosse d'arbre de 2 m3 y compris terre végétale, hors arbre : 1300 €TTC. Hors coût dévoiement réseaux éventuels

Pour le stationnement, sur la base du projet de 2022 (création de 15 places) : 1000 €TTC

## **Décision : Projet retenu dans le cadre du budget participatif**

Monsieur le Maire a évoqué la possibilité de poursuivre l'analyse de ce projet sur le budget de la ville.

## PROJET N°2024-023

**Intitulé : Parc de loisirs chiens**

**Nombre de personnes impliquées : 1**

**Objectif du projet : aménagement**

### Descriptif

Aménagement d'une structure couverte, avec terrain synthétique et des obstacles pour divertir les chiens.

### Avantages et Contraintes

#### Avantages

- 1er parc payant dans le 93 ouvert à tous
- Permettre aux chiens et aux maîtres de se divertir lorsqu'il fait trop chaud dehors ou s'il pleut.
- Permettre de créer un lien entre le chien et le propriétaire
- Par temps chaud disposer des petites piscines
- Peut profiter à plusieurs villes alentours donc beaucoup de clients potentiels.

#### Inconvénients

- Coût
- Mise en place
- Entretien
- Trouver le bon prix de l'entrée/ l'abonnement afin que chacun puisse venir sans que cela soit à perte pour la ville

ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Etude du projet attribué au service : Cause animale

Faisabilité :

Avis étayé du service :

Autres services ou prestataires sollicités :

Estimation durée d'exécution :

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) :

**Décision : Projet non retenu dans le cadre du  
budget participatif**

Ce projet a déjà été planifié pour l'année 2025.

## PROJET N°2024-024

**Intitulé : Bibliothèque mobile et compagnie**

**Nombre de personnes impliquées : 1**

**Objectif du projet : divertissement**

### Descriptif

Mise en place d'une bibliothèque qui se déplace dans les différents quartiers de la ville notamment les quartiers dit prioritaire afin de faire découvrir aimer la lecture  
Mettre des lectures en plein air par des professionnels  
Donner des bons d'achats pour des livres valables dans la librairie de notre ville folie d'encre.

### Avantages et Contraintes

#### Avantages

- Éducation ou rééducation aux livres, la lecture qui pour moi est importante
- Proposer des activités dans des quartiers prioritaires où les enfants ont besoin de diversité
- Stimuler la Jeunesse
- Soutenir notre commerce local

#### Inconvénients

- Coût
- Mise en place

ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Etude du projet attribué au service : DACP

Faisabilité :

Avis étayé du service :

Autres services ou prestataires sollicités :

Estimation durée d'exécution :

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) :

**Décision : Projet non retenu dans le cadre du  
budget participatif**

## PROJET N°2024-025

**Intitulé : Faune sauvage**

**Nombre de personnes impliquées : 1**

**Objectif du projet : Mise en place de nichoirs**

### Descriptif

Mise en place de nichoirs à mésanges, martinets, chauves-souris et disposer de plusieurs terrains pour relâcher les hérissons pris en charge par les associations telle que ALLIANCE HÉRISSON.

### Avantages et Contraintes

Avantages

- Préserver une espèce protégée : le hérisson
- Lutter contre l'invasion de moustiques avec les martinets et les chauves-souris
- Lutter contre les chenilles processionnaires via les mésanges

Inconvénients

- Connaître où mettre les nichoirs afin d'avoir les animaux qui viennent
- Surveiller les structures

<https://www.lpo.fr/s-engager-a-nos-cotes/creer-un-refuge-lpo/pour-une-collectivite>.

ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Etude du projet attribué au service : CAUSE ANIMALE

Faisabilité :

Avis étayé du service :

Autres services ou prestataires sollicités :

Estimation durée d'exécution :

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) :

**Décision : Projet retenu dans le cadre du budget  
participatif**

Monsieur le Maire et l'assemblée ont demandé d'affiner ce projet, notamment sur le nombre et le coût des nichoirs pouvant être mis en place.

**PROJET N°2024-026****Intitulé : Médiation animale****Nombre de personnes impliquées : 1****Objectif du projet : Communication/lien social****Descriptif**

Mise en place de la médiation animale au sein de la Cerisaie mais aussi au sein des écoles ainsi que de l'éducation au bien-être animal (nourriture, mode de vie, comportement...). En ce qui concerne la médiation animale au sein de la Cerisaie, il s'agirait de faire venir par exemple une fois par mois des animaux tel qu'un cheval, un chien, un âne, une chèvre...pour que les résidents puissent les caresser et ou les observer, voire mettre en place des animaux toute l'année comme des poules, des lapins et les résidents pourraient en profiter toute l'année. En revanche, cela serait parfait si les poules étaient des réformées d'élevage et les lapins sauvés du site leboncoin. Pas d'achat s'il vous plaît. En ce qui concerne les écoles faire de la sensibilisation concernant les animaux standard comme un chat doit être identifié, un chien doit être promené chaque jour même s'il pleut ou il fait froid, un poisson rouge ou combattant pas dans un petit aquarium, le cochon d'Inde est grégaire ainsi que le lapin ... Et peut-être organiser des collectes au sein des écoles avec des enfants volontaires pour les associations de protection animale des environs comme Gagny pet and co, Louna à Neuilly sur Marne, les Chamours de Saint Mard, Booglaw...

**Avantages et Contraintes****Avantages**

- Stimulation des personnes âgées
- Ouverture d'esprit sur le bien-être animal auprès des enfants et faire évoluer la mentalité des futurs propriétaires qu'ils seront (stérilisation, alimentation correcte...)
- Affirmer la place ville amie des animaux

<https://education.l214.com/animations19>

**Inconvénients**

- Mise en place
- Délais

ETUDE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Etude du projet attribué au service : CAUSE ANIMALE

Faisabilité :

Avis étayé du service :

Autres services ou prestataires sollicités :

Estimation durée d'exécution :

Estimation du coût et sa nature (investissement, fonctionnement, RH, fluides, etc.) :

**Décision : Projet non retenu dans le cadre du  
budget participatif**

## **ANNEXES**

- **Page 58 à 65 : projet n°003 « A chacun son talent »**
- **Page 66 à 70 : projet n°005 « Amis des Plantes par tous les temps »**
- **Page 71 à 75 : projet n°008 « Passage piéton lumineux et sécurisant »**
- **Page 76 à 79 : projet n°014 « Installation de racks à vélos et à trottinettes couverts dans les écoles »**
- **Page 80 à 90 : projet n°22 « espace partagé-nature/voiture »**

MDLM ASSOCIATION



# PROJET ASSOCIATIF

À CHACUN SON TALENT

## PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association MDLM (maison de la musique), fondée le 28 mai 2024, est une association loi 1901 basée à Gagny, dont la mission est de promouvoir la culture de l'art urbain et la musique locale. Elle met à disposition des opportunités professionnelles, organise des événements musicaux et propose des ateliers sur la musique, et bien d'autres choses encore.

Avec une cotisation annuelle de 70€, elle finance ses activités grâce aux contributions des membres, des subventions publiques et des dons.

Président : Benjamin GERSCHEL  
Secrétaire : Steve Lokio BAPAMU  
Trésorière : Mélynda HASSANI



# LE PROJET

À la découverte des talents artistiques des habitants de la ville de Gagny et des alentours



## **Présentation du projet**

En tant que nouvelle association à Gagny nous souhaitons organiser une scène ouverte permettant aux talents de la ville d'exprimer leur art. Chanteurs, rappeurs, guitaristes, acteurs, humoristes, peintres etc..  
Toute personne voulant défendre un talent artistique est bienvenue.

Cet événement permettra aux participants de relever le défi de réaliser une prestation sur scène.  
Concernant les participants confirmés ce sera une occasion de gagner en visibilité et notoriété grâce une communication efficace à travers les réseaux sociaux.

Nous prévoyons également la présence de "Guest", issus des métiers de la musique et de l'événementiel, liant divertissement pour le public et opportunités pour les artistes.

## INSCRIPTIONS & DATES

- Nous prévoyons d'organiser l'événement pendant les vacances d'été 2025

La communication autour des inscriptions se fera en collaboration avec la mairie, les centres-socio éducatifs Jacques Prévert et Haut de Gagny ainsi que les centres de loisirs, écoles.

Pour s'inscrire il suffira de remplir un formulaire.

## **BESOINS POUR L'ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT**

### **UN ESPACE EXTÉRIEUR**

Espace assez grand pour accueillir une petite scène, 2/3 stands, et public debout d'environ 50 personnes (+ Une partie loges)

### **UNE SCÈNE**

Minimum 12m<sup>2</sup>

### **UN SYSTÈME SON ET LUMIÈRES COMPLET**

Enceintes, micros, platines, etc..

### **SYSTÈME DE SÉCURITÉ**

Présence d'agents de sécurité et camion de sécurité civile

## RÉSEAUX SOCIAUX



**INSTAGRAM**

mdl\_m\_association



**TIKTOK**

mdl\_m\_association



**SNAPCHAT**

mdlmassociation



**MDLM**  
*Association*

**La maison de la musique**

**ADRESSE**

9 avenue Charles infroit,  
93220 GAGNY

**EMAIL**

[contact.mdlmassociation@gmail.com](mailto:contact.mdlmassociation@gmail.com)

**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE**

0660515869



Budget participatif de Gagny - Première édition

Les Amis des Plantes  
LE PESSEC mathieu  
[lesamisdesplantes@gmail.com](mailto:lesamisdesplantes@gmail.com)  
0698477069

Nom de votre projet

**Amis des Plantes par tous les temps**

Combien de personnes sont impliquées dans ce projet ?

Entre 10 et 100

Quel est l'objectif de votre projet ?

L'objectif est de financer et installer une serre tunnel au Jardin des Amis des Plantes.

Description

Achat et installation d'une serre tunnel d'environ 50m<sup>2</sup>, de matériel de culture et d'irrigation.

Coût total: 4950 euro

Emplacement

Sur une parcelle du Jardin des Amis des plantes, emplacement exact à définir en concertation avec l'association et la ville de Gagny.

*Les Amis des Plantes*

### Avantages

L'année 2024 nous a montré que les mois de Mai et Juin pouvaient être froids et pluvieux rendant très difficile voire impossible la culture maraîchère en extérieur.

- Une serre tunnel permettra aux adhérents de l'association d'assurer la culture de fruits et légumes quelque soit la météo.
- En hiver et au début du printemps, c'est aussi un espace qui nous permettra de faire grandir notre activité de Pépinière, avec un volume d'air chaud et un espace optimisé.
- Ce projet pourra rayonner auprès de tous les habitants de Gagny avec l'organisation de portes ouvertes vente/troc de plantes avec les habitants.
- La montée en niveau de l'activité de Pépinière pourrait aussi permettre des échanges avec les services d'espaces verts de la ville, pour la proposition et multiplication de Plantes made in Gagny, pour Gagny.
- En investissant dans des matériaux de qualité ce nouveau bâti pourra être utilisé de nombreuses années.

### Contraintes

- L'installation doit être robuste pour supporter les tempêtes, grêle ou autres intempéries.
- Il faudra garder des membres de l'association engagés pour l'entretien de la serre et des plantations en son sein.  
(Nous avons aujourd'hui une 10aines de membres actifs motivés par le projet, et cette nouvelle activité sera aussi une opportunité pour recruter de nouveau adhérents)
- Une serre protège de la pluie mais nécessite fatalement un arrosage, c'est pourquoi nous avons aussi provisionné un budget pour un système d'arrosage automatique.(Permettant l'économie d'eau et une montée en niveau technique de l'association)

*Les Amis des Plantes*

Tableau de budget prévisionnel

Catégorie	Description	Coût (€)	Quantité	Total (€)
Serre Tunnel	Structure de la serre	2000	1	2000
	Portes et fenêtres	200	1	200
	Bâche de la serre	500	1	500
	Main d'œuvre pour l'installation	300	1	300
	Équipement Intérieur	Système d'irrigation	400	1
	Système récupération d'eau de pluie	400	1	400
	Tables/étagères de culture	200	3	600
	Système de ventilation	150	2	300
	Chauffage			
	Éclairage			
Frais Divers	Transport des matériaux	100	1	100
	Permis de construction (si applicable)	50	1	50
	Autres frais divers (petit outillage)	100	1	100
<b>Total</b>				<b>4 950 €</b>

*Les Amis des Plantes*

Etude de marché:

Exemples de fournisseur, en France:  
<https://www.serre-en-direct.fr>

**Serre de jardin DOLMEN 500**



Cette serre de jardin, de largeur 5,00 m, s'adresse aux jardiniers qui souhaitent être autonomes en légumes. Elle est adaptée aux professionnels en maraichage et en horticulture.

- 8 longueurs de serre au choix : 6 m, 8 m, 10 m, 12m, 14m, 16 m, 18m, 20 m.
- Hauteur de la serre : 2,50 m pour un volume d'air important.
- Côté de l'arceau droit sur 1,50 m : pour palisser les cultures hautes.
- Pour ventiler la serre : une grande porte s'ouvre dans chaque pignon.
- Pour améliorer l'accès et la ventilation dans la serre : une porte double s'adapte en option.

Sélectionnez les dimensions dans les rectangles à droite.

**En stock**

Sur rendez vous à notre atelier de Carhaix.

- Livraison sous 5 à 12 jours ouvrés.
- Serre livrée complète avec fil Dielane.
- Serre fabriquée dans le Finistère.

**PROMO** Ruban thermique OFFERT avec ce modèle !

1672,00 €  
**1588,40 €** Economisez 5%  
TTC

Alma **2x** 3x 4x  
807,22 € puis 1 à 794,20 €

★★★★★ Lire les 32 avis  
Note moyenne : 8.7/10 Nombre d'avis : 32

Payez vos paniers élevés avec **Finecture**

Quantité

Longueur

Pignon

Support de culture

Ombrière

**Ajouter au panier**

<https://serres-tonneau.com>

**Serre Tunnel - Normandie 6m50 x 9m00**



Un investissement rentable pour tous les budgets espaces verts... Surfaces possibles de la serre à partir de 58,50 m<sup>2</sup>, et jusqu'à 250 m<sup>2</sup> environ.

**CONFIGURATION DE LA SERRE**

Modèle

Bâche de toit :  
Polyéthylène thermique (épais d'expédition : 10 jours ouvrés)  
Polyéthylène thermique offshoot spécial (expédition : 10 jours ouvrés)

Fixation au sol

**4X CB** parfaitement adapté  
by Cofidis  
Des 300 € d'achat et jusqu'à 2000 €

3 328,00 € TTC  
Référence : S007AT-050-PE2X-4P-154

**AJOUTER AU PANIER**

**Caractéristiques :**

- Largeur : 6,50 m
- Longueur : 9,00 m
- Hauteur : 2,75 m
- Éclaircissement arceau : 1,50 m
- 4 portes pivotantes (2 à chaque extrémité - larg. 1,50 m)
- Embase au sol : sur tout le périmètre
- Fixation : par piquets "hâles" (ou racines) 1 ou piquets à happer (sel modèle ou calibrage) ou chevilles (selon)
- Structure : tube en acier galvanisé à de diamètre 30mm, 40mm et épaisseur 1,5mm
- Matériaux proposés au choix :
  - polyéthylène thermique translucide 200 microns traité anti-UV
  - polyéthylène thermique offshoot translucide 200 microns traité anti-UV
- Additions facultatives des 2 côtés relevables par manivelles sur 0,90m de hauteur
- Bâche de toit au choix :
  - polyéthylène thermique translucide 200 microns traité anti-UV
  - polyéthylène thermique offshoot translucide 200 microns traité anti-UV

Surface de la serre de jardin 58,50m<sup>2</sup>

*Les Amis des Plantes*

Exemple d'implantation

Vue satellite



Incrustation





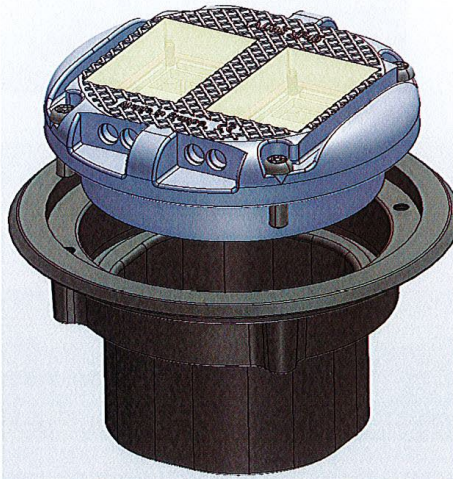
## ALMS XP40

Plot led solaire semi-encastré d'extrême résistance, évolution de nos modèle ALMS P30DH et ALMS XP30 avec l'ajout d'une bande de roulage centrale en alliage de 26mm d'épaisseur, la nouvelle gamme ALMS XP40, **conçue et produite en France**, est rapidement devenu la nouvelle référence pour une installation pérenne en pleine voie de fort trafic (véhicule léger, poids lourds et transport en communs). Complété par une puissance lumineuse 50% plus importante que les

signalisations solaires standard rencontrées habituellement sur la chaussée, il assure aussi efficacement qu'une solution câblée la signalisation des zones dangereuses (passages piétons, îlots, giratoires, pistes cyclables ...), sans génie civil pour l'alimentation.

Désormais pourvus de **Super condensateur de dernière génération**, très forte capacité très longue durée de vie (**25 ans**), il assure un service autonome pleine puissance sans interruption afin de garantir une visibilité maximale quel que soit le climat.

### Caractéristiques techniques



- Panneau solaire : silicium Monocristallin SUNPOWER HR 5V 80mA
  - Diamètre supérieur : 145 mm
  - Profondeur d'encastrement : 70 mm
  - Saillie Hors Chaussée : 3 mm aux extrémités 14 mm au centre
  - Coque en Alliages d'Aluminium
  - Polycarbonate Makrolon haute résistance traité anti-UV 12mm
  - Capot anodisé et thermolaqué
  - 4 vis en inox M6 type anti-vandalisme
- Maintenance** : Remplacement du module LED par le capot supérieur **SANS EXCAVATION** de la base scellée.



1023 Ch des Catalanes  
83230 Bormes Les Mimosas

+ 33(0) 6 19 23 15 41  
info@alms-technologies.com  
[www.plot-solaire.fr](http://www.plot-solaire.fr)

© Tous droits réservés. Photos non contractuelles. Copies interdites. ALMS Technologies se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques. N'imprimez qu'en cas de nécessité. Réalisation 15.01.2021



Indices de protection

Étanchéité : IP 68-10mètres

Impact : IK 10++ 120 Joules

Pression verticale : 100T

Poids lourds, transport en commun, Hub  
logistique, Docks, camion grue....

Température : -30°C à + 85°C

Normes : CE, RoHS

Accumulateur Solaire :

- SuperCondensateur 3,8V 500 F  
Technologie LIC (25 ans) (ref : XP40)

- SuperCondensateur 3,6V 2000 F  
Technologie Graphène (25 ans) (ref : XP40+)

*ou sur demande*

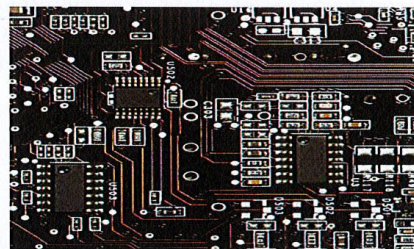
- Batterie LiFePo4 3.2V 1500mA(6 ans)

Option:

Version Câblée : Classe III, 12V, 24V ou 48V dc

Configurations Disponibles :

- Eclairage Fixe,
- Eclairage clignotant 2,5 Hz  
(autres fréquences sur demande)
- Eclairage clignotant Autosynchronisé  
1 Hz\*
- Unidirectionnel ou Bidirectionnel
- 1 à 3 led 5mm par face
- Teintes Led : Blanc chaud 3000k,  
Blanc neutre 4500k, Blanc froid 6500K,  
Jaune/Ambre, Bleu, Rouge, Vert, Bleu,  
Violet (autres couleurs disponibles,  
nous consulter)
- Angle : 15°



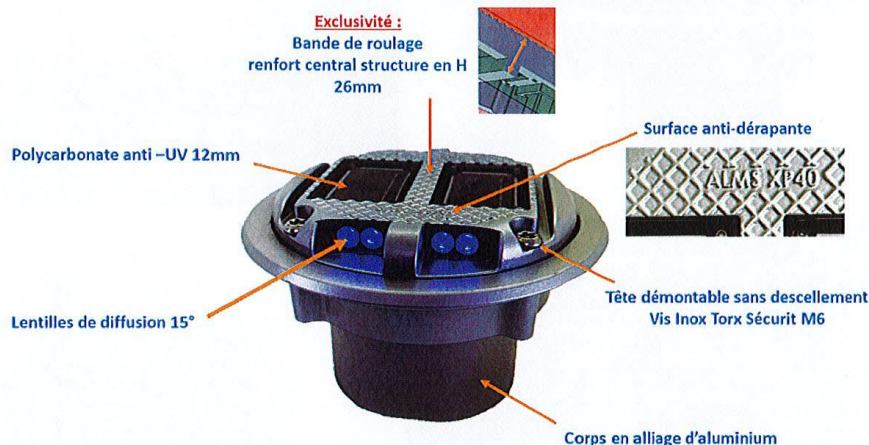
Carte de contrôle digitale



1023 Ch des Catalanes  
83230 Bormes Les Mimosas

+ 33(0) 6 19 23 15 41  
info@alms-technologies.com  
[www.plot-solaire.fr](http://www.plot-solaire.fr)

© Tous droits réservés. Photos non contractuelles. Copies interdites. ALMS Technologies se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques. N'imprimez qu'en cas de nécessité. Réalisation 15.01.2021



### Conseil d'installation :

- 1- Percer la surface avec un trépan béton de diamètre 130mm
- 2- Profondeur de perçage :  
Base 70mm : 75mm minimum  
Base 29mm (option) : 35mm minimum
- 3- Nettoyer et sécher le trou et la surface (gravas, poussière, eau...)
- 4- Couler le scellement sur les 2/3 de la hauteur.
- 5- Installer le produit et exercer une très forte pression sur la surface jusqu'au positionnement final.
- 6- Ebavurer immédiatement le surplus de colle sur les bords
- 7- Eviter tous roulage sur le produit jusqu'à prise complète du scellement (se référer à la notice produit)

Types de scellements recommandés :  
Scellement Bi-composant Epoxy-Acrylate (type Sika ANCHORFIX 2, SIKADUR 30, ou éq.), Enduit à froid...



**Système Anti-Descellement :**  
Plaque de renfort  
Efficace contre arrachement, vol, descellement par vibration

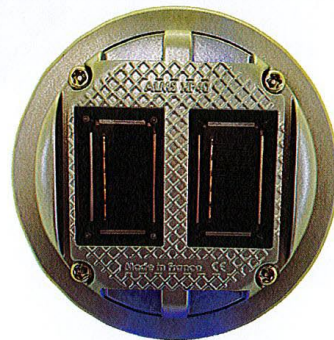
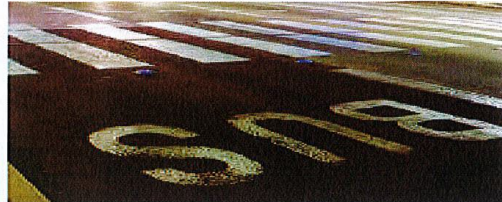
De série sur XP30+/HD  
En option sur XP30



1023 Ch des Catalanes  
83230 Bormes Les Mimosas

+ 33(0) 6 19 23 15 41  
info@alms-technologies.com  
[www.plot-solaire.fr](http://www.plot-solaire.fr)

© Tous droits réservés. Photos non contractuelles. Copies interdites. ALMS Technologies se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques. N'imprimez qu'en cas de nécessité. Réalisation 15.01.2021



### Conditions de Garantie:

Les produits ALMS Technologies de la série XP sont garantis pièces et main d'œuvre pour une durée de :

- **5 ans** sur dysfonctionnement de l'électronique embarquée par retour atelier et échange standard du module électronique complet incluant la fourniture d'un nouveau joint d'étanchéité (extensible sous conditions).
- **5 ans** sur dysfonctionnement des Leds par retour atelier et échange standard du module électronique complet incluant la fourniture d'un nouveau joint d'étanchéité (extensible sous conditions).
- **8 ans** sur la structure par retour atelier et échange standard du produit complet.
- **10 ans** sur les Super-Condensateurs Ultra-Capacité, par retour atelier pour échange standard du module incluant la fourniture d'un nouveau joint d'étanchéité.

Le retour atelier du produit est obligatoire pour inspection des raisons du dysfonctionnement avant toute prise en charge sous garantie. Ces conditions de garantie s'appliquent à l'arrêt complet du produit sous réserve d'une installation dans les règles de l'art et conforme aux conditions d'utilisation pour lesquelles le plot a été spécifié.

La garantie ne s'applique pas si : L'installation et la mise en œuvre n'est pas conforme aux prérogatives d'ALMS Technologies et/ou aux caractéristiques techniques du produit.

Sur dégradation volontaire de tout ou partie du produit

Sur dégradation due au roulage de véhicules non conformes à son utilisation : Véhicule à chenilles métalliques, lame de déneigement, ...  
Ou plus généralement de tout élément extérieur non compatible (généralement métallique) pouvant dégrader l'intégrité du produit.



1023 Ch des Catalanes  
83230 Bormes Les Mimosas

+ 33(0) 6 19 23 15 41  
info@alms-technologies.com  
[www.plot-solaire.fr](http://www.plot-solaire.fr)

© Tous droits réservés. Photos non contractuelles. Copies interdites. ALMS Technologies se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques. N'imprimez qu'en cas de nécessité. Réalisation 15.01.2021

## CITEOS

**Agence de Noisy-le-Sec**  
 Parc des Guillaumes - Bât. B2  
 58, rue de Neuilly - 93130 Noisy-le-Sec  
 SIRET 709 805 105 00091  
 Tel. : 01 48 58 03 60  
 Fax : 01 48 58 27 11

Devis: 2024-0271

Le: 13/06/2024

Gagny\_sécurisation de passage piétons  
 balisage piéton lumineux

N° PRIX	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU	MONTANT
	<b>Proposition pour traversée piétonne largeur 6m double sens de circulation ( exemple av de la République )</b>				
1	Fourniture et scellement apres carotage de plot led solaire semi encastré ALMS Technologies XP40 à proximité de bande blanche de passage piétons	U	6,00	316,00	1 896,00
<b>Siège social:</b> 18 avenue du général De Gaulle - 92220 BAGNEUX S.A au capital de 154 000 € - RCS Nanterre B 709 805 105 - Code APE 4321 B					<b>MONTANT TOTAL H.T.....</b> 1 896,00 <b>T.V.A. 20%.....</b> 379,20 <b>MONTANT TOTAL T.T.C. ....</b> 2 275,20

**ACCORD CLIENT**

Nom:

**Le Responsable d'Affaire**  
 SITAUD Philippe

Date:

Date : 13/06/2024

Visa:

Visa:

**Nom du projet :** Installation de racks à vélos et trottinettes couverts dans les écoles

**Résumé :** Je vous propose l'installation de racks à vélos et trottinettes couverts au sein même des écoles, dans des zones dédiées de la cour de récréation OU à défaut devant l'entrée principale. Ces installations sont destinées à l'utilisation du personnel scolaire, des élèves et de leurs parents (en fonction de l'emplacement), favorisant une mobilité active et durable tout en garantissant une sécurité maximale.

**Détails du projet :**

- Emplacements :
  - a) Option 1 : Dans les cours de récréation des écoles, dans des zones spécifiques et accessibles à proximité des entrées principales.
  - b) Option 2 : Devant l'entrée principale des écoles pour une accessibilité facile.
- Type de racks :

Racks sécurisés et couverts pour protéger les vélos et trottinettes des intempéries.
- Spécifications techniques :
  - Racks en métal résistant aux intempéries.
  - Couverture en polycarbonate pour protéger contre la pluie et la neige.
  - Capacité : environ 10 à 20 vélos/trottinettes par rack.
  - Design adapté à l'esthétique de chaque école.
- Coût estimé :
  - Coût unitaire d'un rack couvert : 800 €
  - Installation (main-d'œuvre et matériel) : 200 €
  - Total par école : 1 000 €
  - Nombre d'écoles ciblées : 10
  - Coût total du projet : 10 000 €

**Avantages perçus :**

**Sécurité :** Les racks situés dans l'enceinte des écoles ou à proximité des entrées principales offrent une sécurité accrue pour les vélos et trottinettes.

**Environnement :** Réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution sonore.

**Sécurité routière :** Moins de voitures autour des écoles signifie moins de risques d'accidents pour les enfants.

**Santé publique :** Encouragement de l'exercice physique régulier pour les enfants et les adultes.

**Économie :** Réduction des coûts liés aux transports motorisés (carburant, entretien des véhicules).

**Espace urbain :** Dégagement des espaces de stationnement pour les voitures autour des écoles.

**Praticité :**

- Facilitation de l'accès à l'école pour les familles n'ayant pas de voiture.
- Désengorgement des parkings et des zones de dépose-minute, améliorant ainsi la fluidité du trafic autour des écoles.

**Contraintes possibles :**

**Vandalisme et entretien :** Nécessité de prévoir un entretien régulier des racks et des couvertures pour assurer leur durabilité et leur bon fonctionnement. Possibilité de graffitis ou de dégradations, nécessitant des interventions ponctuelles de nettoyage et de réparation.

**Utilisation variable :** Le taux d'utilisation peut varier en fonction des saisons et des conditions météorologiques.

**Espace disponible :** Certaines cours de récréation ou zones devant les écoles peuvent avoir des contraintes d'espace pour l'installation des racks.

**Conclusion**

Que ce soit à l'intérieur des cours de récréation ou à l'extérieur devant les écoles, ce projet vise à améliorer la qualité de vie des Gabiniennes et Gabiniens en rendant les déplacements scolaires plus sûrs, écologiques et agréables. En investissant dans ces infrastructures, notre ville montre son engagement envers une mobilité durable et une meilleure qualité de vie pour tous ses habitants.

**Quelques exemples en images :**







## Résumé

**Le projet :**

Création de :

16 places de stationnement côté impaire

17 places de stationnement côté paire

Actuellement le nombre de places est de 20 en stationnement alterné.

22 arbres côté paire

22 arbres côté impaire

Actuellement 0

**La faisabilité :**

Actuellement il y a un alignement d'arbres sur la première partie de l'allée Eugénie. Etendre cet alignement sur la deuxième partie est faisable, car les paramètres de la chaussée et du trottoir, ainsi que les installations souterraines (gaz, fibre ...) et aériennes (fils électriques, téléphone) ne diffèrent pas.

D'autre part, des places de stationnement des deux côtés de la voie existent depuis longtemps sur l'allée des Sports (prolongation de l'allée Eugénie de même largeur de la voie et des trottoirs).

Le projet va donner une cohérence et une harmonie esthétique de l'ensemble. Il serait souhaitable pour les mêmes raisons, d'étendre le projet à l'avenue de la République – parallèle et de mêmes dimensions que l'allée Eugénie.

#### **Le coût**

Il est d'environ 4500 euros pour l'achat des arbres et d'environ 500 euros pour la peinture pour délimiter les places de stationnement. Si le projet s'étend aussi à l'avenue de la République, le coût global ne dépassera pas les 10 000 euros.

#### **L'intérêt :**

Plus de fraîcheur, d'oxygène et de l'air pur.

Plus de facilités de stationnement.

Plus de sécurité pour les lycéens grâce au ralentissement de la vitesse, grâce au rétrécissement des voies.

Plus de beauté dans la zone urbaine.

Plus de bio diversité et surtout des abeilles.

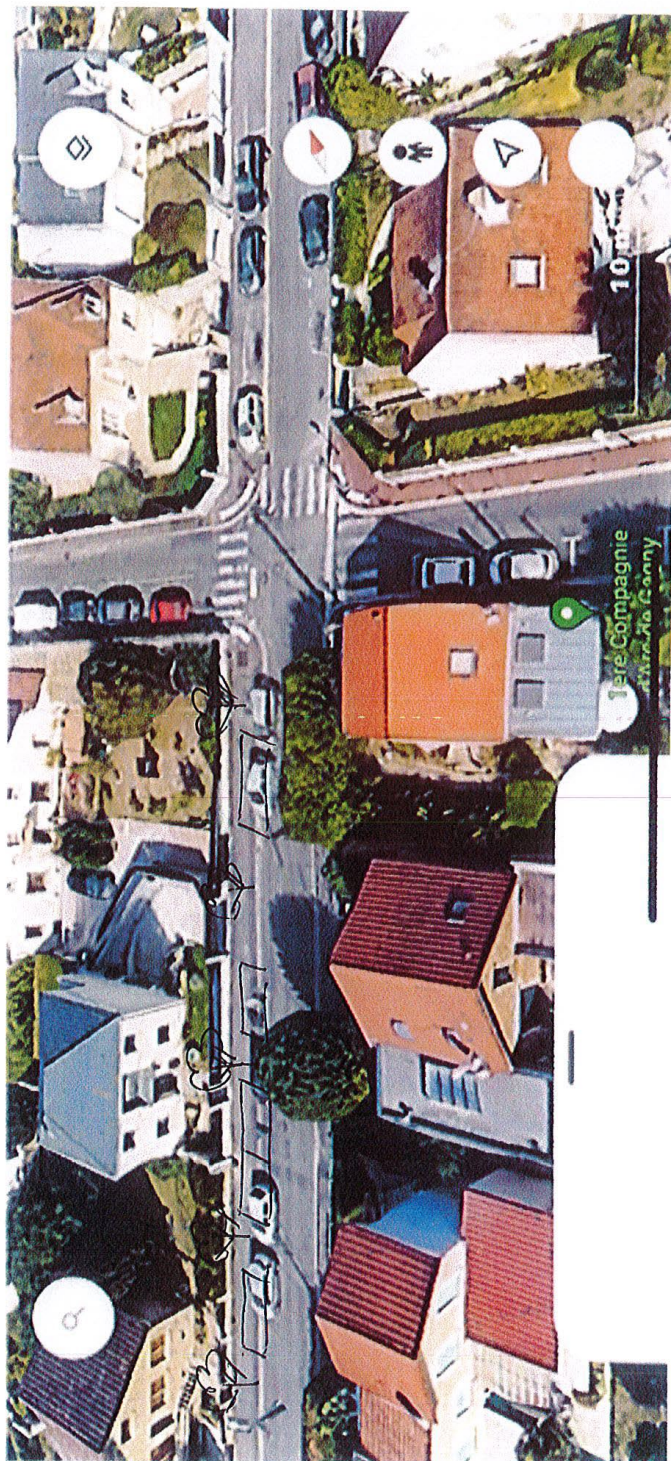
Les illustrations qui suivent sont à l'échelle. Il est prévu 8m entre les arbres et 5m par place de stationnement (avec une petite marge d'erreur, car les mesures sont faites sur les images).



Allée Eugénie côté impaire de N°1 au N°9



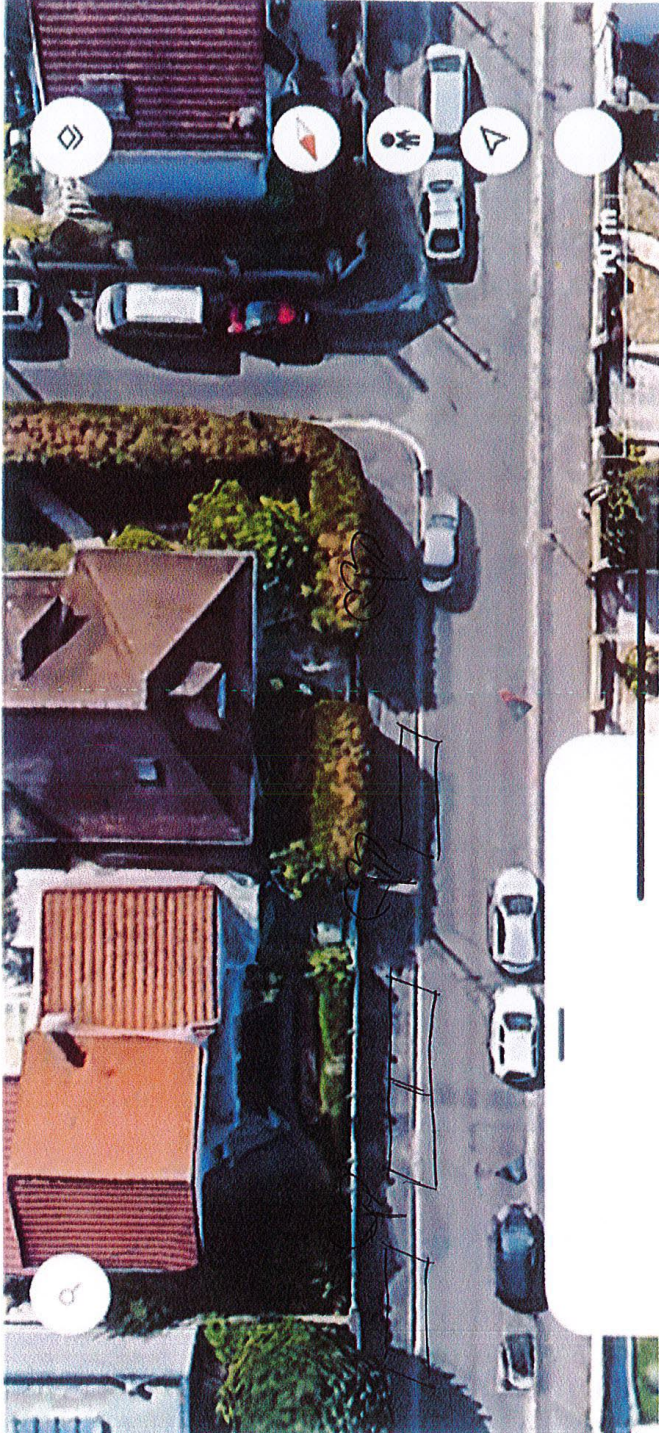
Allée Eugénie côté impaire du N°9 au N°21



Allée Eugénie côté impaire du N°19 au N°23



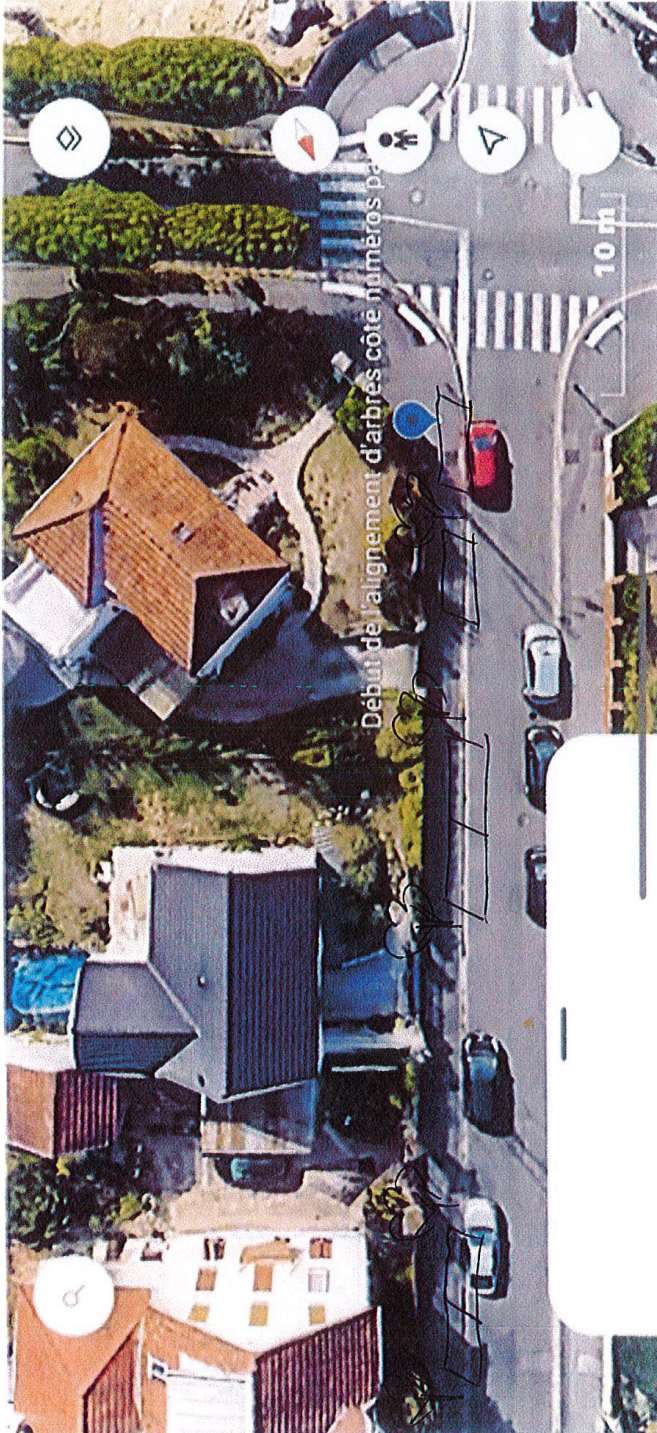
Allée Eugénie côté paire du N°20 au N°16



Allée Eugénie côté paire du N°18 au N°14



Allée Eugénie côté paire du N° 14 au N° 12bis



Allée Eugénie côté paire du N°10 au 11 boulevard de Saint Dizier à l'angle

Proposition au sujet des arbres à planter

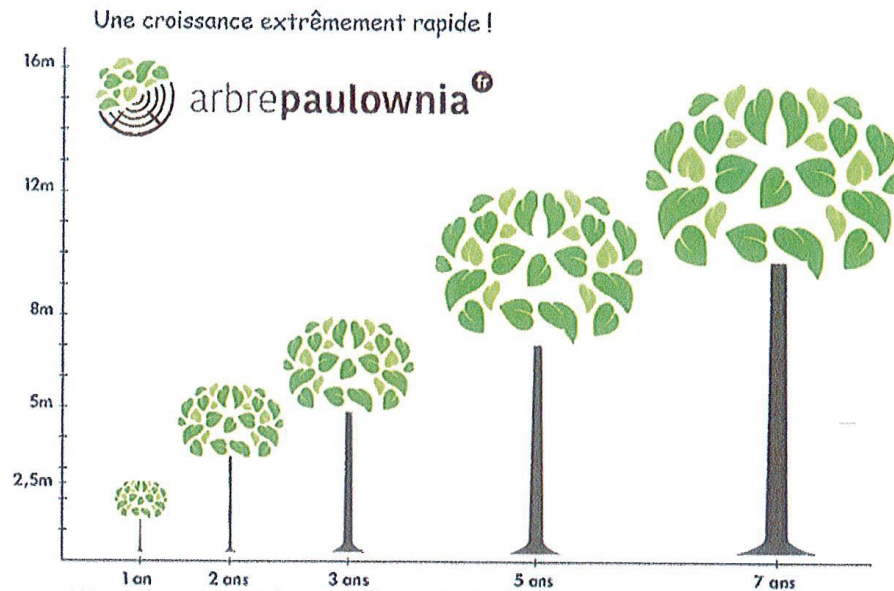
Le Paulownia



Cet arbre majestueux, qui fleurit abondamment en grappes violettes au printemps a plusieurs avantages :

- Coût à l'achat modéré (un arbre de 2 m coûte environ 100 euros, donc moins de 5000 euros pour les 44 arbres nécessaires). Du coup pour un coût global de 10 000 euros le projet pourrait être étendu à l'avenue de la République parallèle à l'allée Eugénie, qui tout comme l'allée Eugénie a des trottoirs larges et conduit les lycéens vers leur lieu d'études. Ainsi y aurait-il une cohérence, ainsi qu'une sécurisation des deux rues contre les excès de vitesse en les rendant plus étroites grâce au stationnement à cheval des deux côtés.

- Croissance très rapide – le paulownia atteint sa taille maximale en 5-7 ans et donc rafraichit et dépollue très vite



- Absorption de CO2 10 fois plus élevée qu'un arbre de ville classique
- Non allergisant
- Rustique, très résistant aux maladies et facile à cultiver
- Très florifère, intéressant pour les abeilles

